

Pour ce qui nous concerne, nous avons rappelé nos positions et expressions sur la situation sanitaire, notamment notre contestation immédiate du lien fait entre la nécessité d'une vaccination la plus large et la plus rapide de la population et la menace de sanctions à cette fin, nous félicitant d'avoir empêché la création d'un motif de licenciement et de rupture de contrat de travail.

Nous avons, bien sûr, souligné l'enjeu de l'emploi – en réaffirmant nos revendications en la matière, liant emploi à salaire, qualité des contrats et des conditions de travail. Nous avons souligné que cette question valait effectivement majoritairement pour ce qui est des métiers en tensions – ajoutant l'enjeu du logement pour les jeunes. Nous avons de nouveau – c'est une expression constante de FO depuis plus d'un an – appelé à placer au cœur du plan de relance la revalorisation d'ensemble des emplois à bas salaire, à temps partiel et contrats précaires, dont les métiers dits de deuxième ligne sur lesquels les choses ont peu avancé et en tout cas pas au niveau de ce que nous revendiquons comme juste et nécessaire.

Et, puisque le gouvernement, lui-même, dit mettre l'accent sur l'enjeu de l'emploi, nous avons – ce qui n'a surpris personne tant notre expression publique a aussi été claire et constante – réaffirmé notre opposition à la réforme de l'assurance chômage et au retour de celle des retraites. Aussi, nous avons très précisément dit que nous ne nous inscrivions pas dans une concertation en ce sens, pas plus que sur la question de l'âge de la retraite, rappelant que nous n'avions eu aucune illusion sur le fait que c'était, depuis le départ, l'objectif visé par la réforme !

Expliquant les raisons de notre appel à la grève le 5 octobre, nous avons appuyé sur l'enjeu des salaires, du Smic et du point d'indice des fonctionnaires, comme celui des négociations de branches, à la fois comme éléments du pouvoir d'achat immédiat face à l'augmentation des prix, comme moyen de redistribution des richesses face à l'envolée des profits et des dividendes versés aux actionnaires, notamment en faveur du financement de la protection sociale collective.

Vous trouverez ci-joint trois dépêches rendant compte des principales expressions syndicales à l'issue de ces échanges bilatéraux.

Amitiés syndicales.

Yves VEYRIER,
Secrétaire général

Annexe 1 – Dépêche AEF du 01-09-2021 - Veyrier - Au-delà des incitations, il faut ajouter des actes avec des revalorisations du Smic et du point d'indice

Annexe 2 – Dépêche AFP – 01 septembre 2021 - Rencontre avec Jean Castex

Annexe 3 – Dépêche AFP_2 septembre 2021